



Rapport de revue technique indépendante
Programme national d'investissement agricole
(PNIA)
NIGER

Niger
Version date: 27 Septembre 2010

Résumé Analytique : Principales conclusions du rapport sur le PNIA de la République du Niger

Le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA), en tant que programme de l'Union Africaine dans le cadre de son Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), représente un programme ambitieux de relance de la croissance du secteur agricole. Il constitue le moteur de la transformation économique et de la réalisation de l'Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD) relatif à la réduction de la pauvreté de moitié à l'horizon 2015. Le PDDAA cherche à aider les gouvernements africains à préparer des stratégies et plans d'investissement de qualité, à assurer des environnements de politiques sectorielles favorables à la mise en œuvre des plans, et à traduire ces plans en programmes efficaces à même de stimuler la croissance et la réduction de la pauvreté.

Dans le cadre de l'agenda du PDDAA, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a élaboré une Politique Agricole Régionale (ECOWAP), qui a servi de cadre pour la mise en œuvre du PDDAA dans les états membres mais également au niveau régional. L'ECOWAP a également défini les orientations qui ont guidé le pacte régional du PDDAA qui a été adopté par la Commission de la CEDEAO, les Organisations Professionnelles Régionales et les partenaires au développement. Dans le cadre de la mise en œuvre du PDDAA, la Commission de la CEDEAO comme les états membres, après avoir organisé des tables rondes et signé des pactes définissant leurs objectifs stratégiques, actions prioritaires et modalités de partenariat, ont élaboré des programmes d'investissement détaillés qui spécifient les activités et le besoin de financement permettant de réaliser les objectifs du PDDAA aussi bien au niveau régional que national.

La revue technique post-compact est une étape critique dans la mise en œuvre opérationnelle des pactes et des plans d'investissement nationaux comme au niveau régional. Ce présent document résume les conclusions de la revue du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) de la République du Niger. Le but de la revue est d'améliorer la qualité des PNIA afin d'assurer que toutes les mesures nécessaires et possibles sont prises pour réaliser les objectifs et les cibles tels que fixés dans le plan et définis dans l'agenda de l'ECOWAP/PDDAA. La revue devrait être perçue et abordée comme un exercice devant faciliter une mise en œuvre réussie de la stratégie retenue durant la table ronde et traduite dans le pacte du PNIA.

Le PNIA s'aligne correctement sur les buts, les objectifs et la vision du PDDAA. Le Gouvernement de la République du Niger est félicité pour la préparation de ce plan du fait de l'alignement sur le PDDAA. Ce Plan mérite d'être soutenu. Cependant, des recommandations pour améliorer la mise en œuvre du Plan d'Investissement du Niger sont décrites dans le présent rapport de revue.

Résumé des résultats de la revue

Le PNIA du Niger dresse un aperçu global de l'économie, la structure et la performance du secteur agricole et fournit une feuille de route pour la réalisation de la vision pour le secteur agricole. Le PNIA est un plan stratégique couvrant la période 2011-2015, qui fait ressortir les couts et les activités nécessaires pour l'atteinte de l'objectif de croissance annuel de 7,4% pour le PIB agricole d'ici 2015. La mise en œuvre de ce programme va requérir un environnement favorable, des capacités, des services et des partenariats. Cette revue fournit des éclairages et des recommandations qui peuvent contribuer à la réalisation du programme.

1. Alignement avec la vision, les principes et les éléments de stratégie de l'ECOWAP/PDDAA

Le processus d'élaboration du PNIA du Niger a respecté le principe fondateur du PDDAA à travers une approche globale, interministérielle du développement du secteur agricole, et la mise en place

d'un processus effectif de participation des différentes parties prenantes (telles que la recherche, les OP, la société civile, le secteur privé et les PTF) dans les groupes thématiques et dans les tables rondes. L'équipe de revue invite le Niger à poursuivre des consultations régulières et fréquentes avec les parties prenantes à tous les niveaux pour veiller à la bonne circulation de l'information entre les décideurs, les exécutants et les bénéficiaires, lors de la mise en œuvre. L'alignement des différents groupes d'acteurs sur les engagements pris dans le cadre du pacte, doit encore se concrétiser, lors de la mise en œuvre ; mais cependant certaines tendances positives semblent déjà se dégager.

Les PTF participent au cadre de concertation de la Stratégie de Développement Rural avec notamment la Délégation de la Commission Européenne désignée comme chef de file de la coordination générale et un chef de file est désigné entre les PTF pour chaque programme de la Stratégie de Développement Rural. Ce Cadre de Concertation est l'instrument majeur de coordination des interventions mais aussi d'information et de sensibilisation de tous les partenaires.

L'équipe de revue salue les efforts consentis par le Niger pour atteindre et même dépasser les 10% d'investissements du budget national par an consacrés au secteur agricole et l'encouragement à continuer dans cette voie ; il serait souhaitable d'en faire mention dans le PNIA.

En ce qui concerne l'ECOWAP, le PNIA s'intéresse aux questions du développement des marchés régionaux, et de la facilitation du commerce à travers notamment la politique commerciale ; cependant, les attentes du Niger vis-à-vis du programme régional ne sont pas explicites.

2. Cohérence avec les objectifs à long-terme de croissance et de réduction de la pauvreté

Les objectifs de long terme adoptés par le Niger lors de la signature du pacte PDDAA, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Développement Rural, prévoyaient une croissance moyenne du PIB global de 4,4%, du PIB agricole de 6,2% et celle du PIB non-agricole de 2,9% d'ici 2015. Ces taux de croissance correspondent à l'objectif de base de la SDR de réduire la pauvreté de 59,0% à 52,9% d'ici 2015. Toutefois, comparé au taux de pauvreté de 64,6% en 1990, ces objectifs même réalisés ne permettront pas au Niger d'atteindre l'OMD-1 d'ici 2015. Car ce dernier exige un taux de croissance moyen de 11,5% du secteur agricole.

Les objectifs retenus dans le cadre du programme national d'investissement agricole (PNIA) post-compact prévoient d'ici 2015 une croissance moyenne du PIB global de 5,0%, du PIB agricole de 7,4% et du PIB non-agricole de 3,0%. Certes le PNIA du Niger permettra de réaliser un taux de croissance agricole supérieure à l'objectif de 6,0% du PDDAA, mais ne sera pas suffisant pour atteindre l'OMD-1 en 2015 ou même 2020 bien qu'on y approche.

3. Intégration des bonnes pratiques dans les activités du PNIA

Gestion durable des terres et des ressources en eau

Le plan d'investissement du Niger décline une certaine optique de gestion durable des terres, notamment, à travers le premier axe stratégique et certains objectifs spécifiques. Les actions identifiées concernent la promotion des modes de production durable, la restauration d'espaces dégradés, l'accès aux ressources foncières. On note également une prise en compte de la gestion améliorée des autres ressources. Le plan d'investissement décrit bien le risque encouru par le pays en termes de dégradation accélérée des terres et identifie des actions de protection des terres (reboisement) et de récupération des terres dégradées.

Le plan d'investissement du Niger est imprégné d'une attention particulière portée aux actions d'amélioration de la gestion de l'eau avec une place importante accordée à la promotion de l'irrigation et à l'extension des surfaces agricoles à travers les aménagements liés au barrage de Kandadji. Le Niger affiche une ferme volonté de favoriser la maîtrise de l'eau agricole avec notamment la mobilisation achevée de ressources conséquentes pour la réalisation du barrage Kandadji.

Le PNIA du Niger s'appuie sur les orientations stratégiques de l'axe 3 et des programmes (1 et 2) pour renforcer le niveau d'efficacité des interventions sur le terrain de manière à garantir la viabilité des actions envisagées à l'échelle régionale et locale. Le plan reconnaît l'importance de la gestion foncière et met en exergue la volonté de la puissance publique à promouvoir une gouvernance locale des ressources foncières.

Développent des marchés et des capacités commerciales

Dans le cadre du développement des marchés agricoles, le Niger entend mettre un accent particulier mis sur la collecte et la diffusion d'une information technique et commerciale actualisée, fiable et transparente. Le pays affiche également une volonté réelle d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique nationale de commerce des produits agro – sylvo – pastoraux. Il faut également noter la volonté du Niger d'améliorer la compétitivité des produits agro – sylvo – pastoraux et de création de valeur ajoutée sur ces produits à travers la promotion de la transformation artisanale, semi – industrielle et industrielle des produits agro – sylvo – pastoraux. Enfin, on note également une réelle volonté de développement de l'exportation des produits agro – sylvo – pastoraux.

Le Niger affiche une réelle volonté de développer les infrastructures notamment hydro-agricoles, de transport, de communication et l'électrification rurale. Dans ce cadre, il existe un programme spécifique de désenclavement des zones de production avec la création de nouvelles pistes et la réhabilitation et / ou consolidation des pistes existantes. A ces activités, s'ajoute une volonté réelle de maîtrise de l'énergie en milieu rural.

Le Niger a adopté l'approche chaîne de valeur agricole pour le développement des filières porteuses avec une volonté affichée d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de développement des filières agricoles, animales, sylvicole et halieutique. Le Gouvernement a également prévu la création et la mise en place d'un fonds de développement des filières agro – sylvo - pastoraux.

Il y a également une réelle volonté de renforcement des capacités des agents économiques en milieu rural à travers la promotion de micro-entreprises rurales à l'effet de mieux valoriser les filières agricoles. Le plan d'investissement du Niger intègre également une volonté de développer des systèmes financiers ruraux à travers l'amélioration de l'accès des ruraux au crédit et le développement de la micro-finance en milieu rural.

Le Gouvernement du Niger démontre dans le plan d'investissement agricole une réelle volonté de créer des cadres de concertation interprofessionnels par filière, de renforcer et d'aider à la structuration des Organisations Socio – Professionnelles à travers le développement de services intégrés et de proximité aux producteurs. Cette volonté s'est traduite par un engagement ferme de décentraliser la mise en œuvre de la stratégie de développement rural à l'effet d'améliorer la gestion du secteur agricole à la base.

Sécurité alimentaire et nutritionnelle des couches vulnérables

Le Gouvernement du Niger a mis en place depuis 1992 un dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA) qui contribue à réduire la vulnérabilité alimentaire des populations. Le Plan d'Investissement prend en compte des domaines non alimentaire de la sécurité alimentaire comme la santé, la nutrition, l'hygiène et l'assainissement, l'accès à l'eau potable et aussi l'interdisciplinarité de la sécurité alimentaire. La presque totalité des objectifs spécifiques des trois axes stratégiques du plan d'investissement concourent à l'amélioration de la disponibilité alimentaire et des revenus pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population.

Au Niger, il existe un Système d'Alerte Précoce (SAP) et un mécanisme de suivi de l'évolution des poches d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et d'un Plan de Soutien annuel aux populations vulnérables à travers un financement du dispositif. Il est également prévu dans le Plan d'Investissement, le renforcement du dispositif national de prévention et de gestion des crises par la création de l'Agence pour les Travaux Communautaires pour développer les filets de sécurité.

L'un des objectifs spécifiques de l'axe n°2 du Plan d'Investissement du Niger prévoit l'amélioration de la qualité nutritionnelle et sanitaire de l'alimentation des ménages qui est essentielle pour la dimension utilisation optimum des aliments. Le Plan d'Investissement du Niger offre une opportunité réelle de prendre en compte le Genre dans toutes les activités (femmes, jeunes, petits producteurs défavorisés, les exploitants agricoles dans les zones structurellement vulnérables et autres) en vue de corriger l'asymétrie par rapport au sexe, au zone agro-écologique, liée au statut social et l'activité socioprofessionnelle.

Recherches et technologies agricoles

Le Gouvernement du Niger a inscrit dans son Plan d'Investissement des activités de Recherche – formation – vulgarisation et de Renforcement des institutions du secteur publique de nature à améliorer la productivité agricole.

Le Plan d'Investissement du Niger n'a prévu aucune activité portant sur la stratégie de mobilisation de fonds destinés à la recherche agricole ni d'indicateurs permettant de suivre les progrès réalisés en termes d'investissements consentis dans le secteur. Pour cela, il est difficile de commenter sur l'accroissement du niveau de l'investissement dans la production agricole.

Les organisations de producteurs sont signataires de la charte ECOWAP/Niger pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie de Développement Rural. Ils sont aussi membres des comités de pilotage et cadre de concertation des différents programmes et sous programmes décrits dans le PNIA Niger et occupent ainsi une bonne place dans les trois axes prioritaires de la Stratégie de Développement Agricole.

Les informations fournies sur le programme « Recherche-Formation-Vulgarisation » du Plan d'Investissement ne permettent pas d'évaluer si le programme de recherche aborde suffisamment les défis et les opportunités en matière de développement du pays. Il n'y a pas d'activités spécifiques de recherche ni de vulgarisation proposées. Ceci rend difficile la possibilité d'évaluer les gains de productivité qui seraient générés par les investissements prévus.

Dans le domaine de l'environnement, le Plan d'Investissement du Niger prévoit une étude d'impact environnemental pour chaque projet à mettre en œuvre. Un programme de renforcement des capacités des chercheurs, des ingénieurs et des techniciens est aussi prévu dans ce domaine.

4. Réalisme technique et financier

Le budget pour la mise en œuvre du PNIA du Niger qui vise un taux annuel de croissance agricole de 7.4% pour la période 2010-2015 est évalué à 1 130 milliards de FCFA (soit un budget annuel de 188 milliard par an environ). En guise de comparaison, le budget du secteur agricole exécuté en 2005 s'élève à 83,9 milliards de FCFA. L'analyse de la projection des besoins de financement à long terme du secteur rural au Niger pour les deux scenarii les plus proches du PNIA en terme d'objectif de croissance agricole, à savoir le scenario SDR-1 visant un taux de croissance agricole de 6.4 % et le scenario OMD1-2020 avec un objectif de croissance agricole de 9% révèle une certaine consistance dans l'estimation des coûts de mise en œuvre du PNIA.

En effet, le budget estimé du PNIA se trouve dans l'intervalle des projections faites pour les deux scenarii de référence, soit entre 1 027 milliards de FCFA et 1 488 milliards de FCFA. De ce point de vue, l'estimation du budget de mise en œuvre du PNIA paraît réaliste. Toutefois, les taux de croissance du budget agricole et les parts du budget agricole dans le budget total enregistrés dans une période récente sont nettement en deçà de ceux projetés pour les deux scenarii de référence.

Le taux de croissance annuel du budget agricole entre 2001 et 2005 estimé à 6.9 % doit atteindre respectivement 12 et 18.2 % pour les scenarii SDR1 et OMD1-2020, soit un quasi doublement ou triplement. Par ailleurs, la part du budget agricole dans le budget total, bien que représentant plus du double de la cible de Maputo, 20.4 %, doit croître également dans les deux scenarii de référence pour atteindre 28 ou 39 %.

Recommandations

Compte tenu du défi lié à l'augmentation substantielle du budget agricole ainsi que de son taux de croissance et sa part dans le budget total, une étude sur les capacités des institutions qui seront chargées de mettre en œuvre le plan et le budget devrait être réalisée avant le démarrage de l'exécution du plan. L'étude devrait déboucher sur une stratégie de renforcement des capacités desdites institutions ou de redimensionner le plan à la mesure des capacités de mobilisation et de mise en œuvre financière des institutions.

Résumé analytique.....	3
1. Introduction	8
2. Contexte de la revue.....	10
3. Les composantes, la méthodologie, les critères et les outils de la revue	12
4. Revue CUA/NEPAD du plan d'investissement du Niger.....	14
Composante 1: Alignement avec la vision, les principes et les éléments de stratégie du PDDAA.....	14
Composante 2: Cohérence avec les objectifs à long-terme de croissance et de réduction de la pauvreté.	16
Composante 3: Viabilité technique des éléments de programme.	18
Composante 4: Alignement avec les engagements du pays	28
Composante 5: Réalisme de l'opérationnalisation	29
Conclusion et recommandations.....	32
Annexe 1: Guide du PDDAA post-Compact	
Annexe 2: 13 points CEDEAO de l'après - Cotonou	
Annexe 3: Modèle de feuille de route post-revue	

1. Introduction

Cette section résume les résultats de la revue de la CUA-NEPAD du Programme National D'Investissement Agricole du Niger. Les principaux documents utilisés pour la revue sont le Pacte PDDAA du Niger, le Programme d'Investissement (PNIA/SDR Niger ainsi que les Brèves et brochures, qui ont servi pour la signature du pacte PDDAA du Niger ; mais aussi et surtout sur les documents de base, notamment la Stratégie de Développement Rural et son plan d'actions. Le rapport de revue met l'accent sur le degré d'alignement aux principes et documents cadres du PDDAA (Guide du PDDAA, cadre des piliers et le cadre de suivi-évaluation proposé) et formule des recommandations d'améliorations, qui pourraient contribuer à la réalisation des objectifs du PDDAA au Niger.

Le PNIA du Niger dresse un aperçu global de l'économie, la structure et la performance du secteur agricole et fournit une feuille de route pour la réalisation de la vision pour le secteur agricole. Le PNIA est un plan d'investissement couvrant la période 2011-2015, qui fait ressortir les coûts et les activités nécessaires pour l'atteinte de l'objectif de croissance annuel de 7,4% pour le PIB agricole, avec une croissance du reste de l'économie de 3,0% à l'horizon 2015.

Le Plan d'Investissement du Niger est articulé autour de trois axes stratégiques :

- (i) l'accès des ruraux aux opportunités économiques pour créer les conditions d'une croissance économique durable en milieu rural ;
- (ii) la prévention des risques, l'amélioration de la sécurité alimentaire et la gestion durablement les ressources naturelles pour sécuriser les conditions de vie des populations ;
- (iii) le renforcement des capacités des institutions publiques et des organisations rurales pour améliorer la gestion du secteur rural.

Ces axes stratégiques, qui ont été déclinés en quatorze (14) programmes de développement agricole, couvrent les huit objectifs spécifiques qui concourent à l'atteindre l'objectif général de la Stratégie de Développement Rural, à savoir réduire l'incidence de la pauvreté rurale de 66 à 52% à l'horizon 2015 :

1. Intensifier les productions agro – sylvo - pastorales ;
2. Améliorer la valorisation des productions agro – sylvo - pastorales ;
3. Diversifier les sources de revenus des ménages ruraux ;
4. Réduire l'instabilité qui pèse sur l'accès des ruraux à l'alimentation ;
5. Améliorer la qualité nutritionnelle et sanitaire de l'alimentation des ménages ruraux ;
6. Créer les conditions d'une gestion durable des ressources naturelles ;
7. Renforcer les capacités des acteurs ruraux ;
8. Améliorer la gestion du secteur rural.

Le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) a été adopté par les chefs d'Etat et de Gouvernements africains lors du Sommet de Maputo (Mozambique) tenu en 2003. Il tenait alors questions de définir des stratégies pour

transformer l'agriculture africaine et combattre de façon durable la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Le PDDAA annonce une ère nouvelle dans le développement international et est non seulement en train de transformer le secteur agricole largement négligé jusqu'ici, mais encore de créer des partenariats uniques et novateurs en matière de développement agricole.

Les plans d'investissement détaillés et inclusifs émanent de :

- (i) la formulation interministérielle de stratégies intersectorielles et de plans d'investissement qui sont formulés par les pays eux-mêmes ;
- (ii) l'implication du secteur privé, de la société civile et des organisations de producteurs dans l'identification des priorités pour une croissance économique basée sur l'agriculture ;
- (iii) la mobilisation d'une expertise technique de l'ensemble du continent pour l'établissement de cadres de politiques, de guides et d'outils de mise en œuvre qui fournissent une base sûre et vont orienter une gestion axée sur les résultats ;
- (iv) le rassemblement des partenaires au développement et des agences de coopération bilatérale dans le dialogue et la planification.

Le PDDAA est un programme de transformation sociale ayant une très grande influence sur la transformation de l'architecture de l'aide au développement et de la planification stratégique. Le PDDAA offre de nombreuses opportunités de création de valeur car il apporte un soutien à l'élaboration de plans détaillés d'investissement agricole s'accompagnant de systèmes comparables de suivi – évaluation, de revues indépendantes des aspects politiques, techniques et financiers des plans, de revues par les pairs et de renforcement de capacités. L'approche PDDAA gagne du terrain en créant une pression positive des pairs entre les gouvernements africains pour l'élaboration des stratégies et des plans d'investissement de qualité, la création d'un environnement propice à la mise en œuvre des plans et la transformation de ces plans en programmes à même de stimuler la croissance et de réduire la pauvreté de façon efficace.

En continuité d'un processus ayant impliqué toutes les parties prenantes de la région, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a élaboré une politique agricole régionale, pour la mise en œuvre du PDDAA dans la sous région dénommée ECOWAP. L'ECOWAP a été adoptée le 19 janvier 2005 à Accra par les chefs d'Etats et de gouvernement de la région. Elle est basée sur une vision préconisant une agriculture moderne et durable, fondée sur des exploitations familiales efficaces et performantes et sur le développement des entreprises agricoles grâce à la participation du secteur privé. Elle vise à garantir que l'agriculture soit non seulement productive et compétitive sur les marchés régionaux et internationaux, mais assure également la sécurité alimentaire et constitue une source de revenus décents pour les producteurs.

Le Programme Régional d'Investissement Agricole (PRIA) de la CEDEAO et les programmes nationaux d'investissement agricole (PNIA) mettent l'accent sur six domaines thématiques qui combinent les trois domaines thématiques de l'ECOWAP et les quatre piliers du PDDAA:

- i) L'amélioration de la gestion de l'eau ;
- (ii) Le développement durable des exploitations agricoles ;

- (iii) Une gestion améliorée des autres ressources naturelles ;
- (iv) Le développement des filières agricoles et la promotion des marchés ;
- (v) La réduction de l'insécurité alimentaire ;
- (vi) La consolidation des institutions.

Les résultats de ces plans ont été validés et les modalités de leur application sont contenues dans les pactes signés entre les partenaires techniques et financiers, les acteurs de la société civile et les organisations socioprofessionnelles lors de tables-rondes nationales sur le financement de l'agriculture.

Ce rapport fournit des informations sur la revue CUA / NEPAD du Plan d'Investissement (PNIA) du Niger. Le rapport porte essentiellement sur la cohérence avec les principes et cadres du PDDAA tels que définis dans les guides du PDDAA et cadres stratégiques des Piliers.

La revue salue les efforts du Gouvernement du Niger dans l'élaboration d'un plan détaillé pour lutter contre la pauvreté rurale, la faim et répondre aux besoins nutritionnels de ses populations dans le contexte du PDDAA. La présente revue propose des domaines à considérer pour le renforcement des PNIA afin qu'ils contribuent plus efficacement à la réalisation des objectifs du PDDAA et améliorent leur impact dans le pays. Les questions fondamentales qui ont été posées lors de la revue du plan figurent dans la guide de mise en œuvre du PDDAA, dans le guide de revue post – compact et dans le guide inter-piliers pour la mise en œuvre du PDDAA lui-même basé sur les documents plus détaillés intitulés cadres stratégiques des piliers et les documents d'accompagnement sur l'élevage, les pêches et la foresterie.

2. Contexte de la revue

La CEDEAO et ses Etats membres ont joué un rôle prépondérant dans la promotion du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA), une initiative du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) qui est un programme de l'Union Africaine. Quatorze des quinze Etats membres de la CEDEAO et la Commission de la CEDEAO ont signé leurs compacts. En vertu de ces compacts les Etats membres s'engagent à faire un effort pour atteindre voire dépasser le seuil de 10% du budget national alloué au développement agricole, afin d'atteindre un taux de croissance agricole d'au moins 6% par an.

Après la signature de leurs stratégies, les pays ont élaboré leurs Plans d'Investissement dans le cadre du PDDAA. Les plans d'investissements sont alors soumis à l'examen technique menée par la Commission de l'Union Africaine, l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD (NPCA), les institutions Chefs de file des piliers et la Commission de la CEDEAO. Cette revue technique post – compact est une étape critique dans la mise en œuvre opérationnelle des stratégies par pays et des plans d'investissement.

L'objectif principal est d'évaluer collectivement :

- (i) la probabilité pour les programmes d'investissement de réaliser la croissance et les perspectives de réduction de la pauvreté énoncées dans les différents scénarios en fonction des stratégies choisies et résumées dans les brèves et brochures des différents pays ;
- (ii) l'utilisation dans la conception des programmes d'investissement ci-dessus des meilleures pratiques et d'autres conseils techniques identifiés dans les documents cadres des piliers du PDDAA ;
- (iii) le réalisme technique (alignement des ressources sur les résultats) et l'adéquation des arrangements institutionnels développés dans les programmes ;
- (iv) l'intégration des principes du PDDAA à savoir une revue et un dialogue inclusifs ;
- (v) la cohérence avec les principes budgétaires et les engagements en matière d'aide au développement convenus dans le Pacte ;
- (vi) l'adéquation des arrangements institutionnels pour une mise en œuvre efficace et efficiente, y compris les outils de partage de l'information et des connaissances, le suivi – évaluation et l'évaluation continue et l'apprentissage ;
- (vii) la pertinence et la cohérence entre les politiques, les modalités d'exécution et de mise en œuvre et les domaines d'investissement, les priorités ou les objectifs du programme ;
- (viii) la pertinence et la faisabilité des indicateurs d'impacts et la répartition des rôles et responsabilités ;
- (ix) l'étendue et la qualité du dialogue, la revue des pairs et le système de responsabilité mutuelle pouvant contribuer et relier le plan aux objectifs d'intégration régionale.

Le but de la révision n'est pas de valider ou d'évaluer les programmes d'investissement et autres éléments de l'agenda post-compact. Il s'agit plutôt de s'assurer que toutes les mesures possibles sont prises pour faire en sorte que les objectifs et les cibles fixés dans le plan et définis dans l'agenda du PDDAA soient atteints. La revue doit être considérée et abordée comme un exercice visant à préparer le terrain pour la réussite de la mise en œuvre des plans approuvés à la table – ronde et reflétés dans le compact et le PNIA.

Les résultats de la revue devrait donc être un ensemble de recommandations concrètes et réalisables pour :

- (i) la mobilisation immédiate de l'expertise requise, des compétences et des partenariats pour une mise en œuvre immédiate sur le terrain ;
- (ii) l'établissement d'un mécanisme visant à faciliter l'engagement des bailleurs de fonds dans le financement et donc de dégager les ressources nécessaires pour répondre aux besoins de financement des plans dans un délai raisonnable ;
- (iii) la rationalisation du processus d'examen et d'évaluation et les normes pour accélérer le traitement des dossiers par les donateurs individuels,
- (iv) la mise en place de systèmes de connaissance pour une revue inclusive, le suivi-évaluation, la responsabilité mutuelle, l'évaluation de l'apprentissage et de l'impact, y compris les consultations en cours et le dialogue pour améliorer la mise en œuvre ainsi que le développement et la conception de nouveaux programmes.

Une fois revus et ajustés, les plans d'investissement sont présentés à la communauté internationale à l'occasion d'une réunion d'affaires convoquée pour l'approbation et la mobilisation des ressources additionnelles pour combler les déficits de financement. Etant donné que le PDDAA est reconnu au plan continental comme la référence en matière de qualité dans la définition des plans d'investissement, les partenaires au développement traditionnels et émergents, le secteur privé et les nouvelles structures de financement respectent les recommandations et les reconnaissances du PDDAA.

Sous la direction des équipes de pays, les stratégies seront mises en œuvre avec :

- (i) des documents détaillés de projet et d'évaluation des coûts,
- (ii) la création ou le renforcement des systèmes de suivi - évaluation,
- (iii) le renforcement des capacités nécessaires à la mise en œuvre,
- (iv) un changement de politique afin d'assurer un environnement favorable,
- (v) la création ou le renforcement des éléments institutionnels nécessaires à un environnement favorable,
- (vi) la mise en cohérence des réformes à long terme liées à d'autres stratégies du domaine agricole, de réduction de la pauvreté, des approches sectorielles et des programmes sectoriels élaborés.

3. Les composantes, la méthodologie, les critères et les outils de la revue

L'approche de base de la revue consiste à évaluer les actions proposées et les résultats des programmes par rapport aux principes et objectifs du PDDAA et aux objectifs, pratiques et approches du pays tels que définis et consentis dans le Pacte PDDAA signé. Les critères sont l'évaluation de la cohérence ou de l'absence de cohérence des programmes à l'aide des indicateurs déjà définis. Les principales composantes et les outils de la revue sont les suivants :

- (i) L'alignement sur les principes et objectifs du PDDAA, la mise en œuvre du guide d'exécution du PDDAA définissant la vision, les principes, les éléments de stratégie de base et les attentes en matière d'impact ;
- (ii) La cohérence et la compatibilité avec les objectifs et cibles à long terme de croissance et de réduction de la pauvreté indiqués dans les brochures de la table ronde et les documents d'information technique mesurant la productivité agricole à long terme, la croissance, la performance commerciale, et les résultats liés à la pauvreté ;
- (iii) L'incorporation de meilleures pratiques techniques et questions relatives aux domaines prioritaires du PDDAA : Les documents relatifs aux cadres des piliers portant sur les questions stratégiques clés, les éléments de base du programme et les meilleures pratiques;
- (iv) La qualité et la disponibilité opérationnelle de mise en œuvre et l'alignement sur les engagements pris lors de la signature du Pacte : Le pacte du PDDAA précisant les engagements aux plans politique, budgétaire, de l'aide au développement, de la revue et du dialogue ;
- (v) les programmes d'investissement détaillés montrant les intrants, les produits, les résultats attendus et les arrangements institutionnels ;
- (vi) Les lignes directrices de coordination des donateurs pour le soutien au PDDAA au niveau des pays, décrivant les modalités de l'engagement entre les agences locales partenaires au développement, les gouvernements et autres parties prenantes.

La revue se déroule suivant cinq axes majeurs, à savoir :

La Composante 1 se penche sur l'alignement sur les principes et les éléments de stratégie du PDDAA pour s'assurer que tous les éléments de la vision, les principes et éléments fondamentaux de la stratégie, tels que définis à l'Annexe I du Guide Post Compact du PDDAA sont reflétés dans les programmes du pays et s'il y a des lacunes, les identifier afin d'assurer un alignement complet.

Outil: Guide pour la mise en œuvre du PDDAA

La Composante 2 examine la cohérence du plan et de l'impact potentiel sur la croissance à long terme et les options de réduction de la pauvreté. Cette section évalue si :

- (i) les objectifs de croissance global sont énoncés ou induits dans les plans, en général,
- (ii) les changements dans les différents sous-secteurs et les objectifs connexes, en particulier, s'écartent de la performance sectorielle et des résultats sous-jacents des scénarios stratégiques à long terme en matière de réduction de la pauvreté.

Par exemple, chacun de ces scénarios est lié aux changements nécessaires au niveau des taux de croissance du sous - secteur dans la performance commerciale, le niveau global des dépenses publiques, et les hypothèses concernant l'efficacité des politiques du secteur.

Cette composante présente également un profil comparatif de pays, sur la base d'une douzaine d'indicateurs PDDAA suivi par le ReSAKSS pour tous les pays d'Afrique, pour montrer le statut actuel de chaque pays par rapport à ses pairs, et ainsi identifier les lacunes à combler.

Outils: Brochures, documents techniques, documents relatifs au programme d'investissement

La Composante 3 cherche à établir si le plan d'investissement comprend l'adoption des meilleures pratiques et l'inclusion d'éléments de base du programme. L'objectif de cette évaluation est de déterminer les points où une définition plus claire et une plus grande compréhension des enjeux stratégiques sont nécessaires et également de voir si une meilleure intégration des bonnes pratiques peut contribuer à améliorer la conception des plans et maximiser l'impact de la croissance. Le Guide post-Compact PDDAA dans ses Annexes II et IV présente un ensemble de guides et d'outils spécifiques, préparés par les institutions piliers, qui fournissent des critères et des méthodes pas à pas pour concevoir des plans de haute qualité.

Outil: Documents cadre du pilier et guides et outils de mise en œuvre des piliers et outils

La Composante 4 met l'accent sur l'alignement sur les engagements relatifs au Pacte et son objectif est de s'accorder sur: (i) un plan d'actions commun pour respecter les engagements en matière de politique de budget et d'assistance (ii) identifier et confirmer les modalités d'examen mutuel, y compris les forums de dialogue et les systèmes de connaissances pour suivre et faire rapport sur ces engagements.

Outils: Compact PDDAA, Brochure 5, et les lignes directrices des donateurs pour le soutien du PDDAA au niveau des pays

La Composante 5 se penche sur le réalisme opérationnel des programmes d'investissement et vise à vérifier et à confirmer la pertinence du contenu, du coût et des arrangements institutionnels, et, si nécessaire, à identifier les améliorations à apporter aux plans opérationnels et de la conception pour une mise en œuvre réussie. La tâche de cette section est de vérifier lesquels des principaux éléments figurant au tableau 1 du Guide Post Compact PDDAA sont consignés dans les plans d'investissement.

Outils: Programmes d'Investissement détaillés

4. Revue CUA/NEPAD du plan d'investissement du Niger

Composante 1: Alignement avec la vision, les principes et les éléments de stratégie du PDDAA

C1.1 Alignement avec la vision les principes et les éléments de stratégie du PDDAA.

Avec un investissement public de plus de 10%, le Plan d'Investissement du Niger (PNIA) est susceptible de générer une croissance agricole de 6%, en rapport avec le principe ciblé de PDDAA. Toutefois, cette croissance n'occasionnera pas une réduction de pauvreté de 50% ni à l'échéance 2015 et ni en 2020. Les programmes développés dans le cadre du plan d'investissement sont dans le prolongement direct des priorités et des engagements stipulés dans le compact.

C1.2 Collaboration interministérielle et coordination

Le processus d'élaboration du PNIA du Niger a pris en compte ce principe en impliquant de façon effective la participation des Institutions Publiques, des Ministères Sectoriels, des instituts de recherche, des organisations paysannes, de la société civile, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers à travers le cadre de concertation de la Stratégie de Développement Rural.

Au delà de la participation de ces différents acteurs au processus de formulation du Plan d'Investissement, des liens intersectoriels plus renforcés ont été établis notamment au niveau de la collaboration interministérielle entre les cinq Ministères Techniques chargé du secteur agricole, les Agences spécialisées et le Ministère des Finances, de même que le développement de partenariat entre producteurs et organisations du secteur privé, qui a permis une interaction et collaboration harmonisée et plus cohérente.

C1.3 Dialogue, Revue par les pairs et responsabilité mutuelle

La mise en œuvre de la Stratégie de Développement Rural repose sur une série de dispositifs de pilotage et de cadres de concertation et de dialogue qui partent du niveau stratégique, avec un comité interministériel de pilotage (CIP), un comité technique et un cadre de concertation Etat/PTF, jusqu'au niveau opérationnel avec un dispositif spécifique pour chacun des programmes qui comprend un comité de pilotage et de nouveau un cadre de concertation Etat/PTF. Ce dispositif national devrait rapidement être complété par des instances régionales. Toutefois, au lieu de créer plusieurs de cadre de concertation, il est souhaitable de les regrouper par axes stratégiques pour une plus grande efficacité et efficience de ces structures.

C1.4 Engagement des acteurs et participation du secteur privé

L'alignement des différents groupes d'acteurs sur les engagements pris dans le cadre du pacte, doit encore se concrétiser, en particuliers dans la mise en œuvre, cependant certaines tendances semblent déjà se dégager. Le plan d'investissement se fonde sur une démarche participative aussi bien au moment de la formulation que de la mise en œuvre à

travers une démarche pleinement internalisée par tous les acteurs du secteur agricole. Il fait également mention de la participation/ contribution du secteur privé dans sa mise en œuvre.

Bien que le plan mentionne la collaboration interministérielle dans la mise en œuvre du PNIA, il n'indique pas le niveau de consultation/concertation des différents acteurs dans l'identification des de même que leur rôle dans la réalisation des objectifs du plan. Il faut également préciser dans le plan le rôle des différents acteurs dans la réalisation des objectifs.

La CUA, le NEPAD, la CEDEAO et les autres partenaires régionaux de par le leadership démontré à cette étape de préparation de la conférence de financement sont en train de tenir leur engagement qui est de soutenir les programmes prioritaires du Niger définis dans le PNIA par la mobilisation d'un appui politique, financier et technique. L'engagement actuel des Organisations de Producteurs, du secteur privé et de la société civile dans la préparation de la conférence de financement laisse augurer une suite positive.

C1.5 Mesures de coordination, d'harmonisation et d'alignement du groupe de travail des partenaires technique et financier

Un Cadre de concertation Etat – Partenaire Techniques et Financiers a été créé pour la mise en œuvre de la Stratégie de Développement Rural. Le cadre est destiné à assurer une bonne concertation entre le Gouvernement et les Partenaires techniques et financiers dans le cadre de la mise en œuvre de la SDR. Ce Cadre constitue la déclinaison sectorielle du comité de concertation Etat / Partenaires mis en place pour le pilotage et le suivi de la SDRP ainsi que pour la mise en application de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au Niger. Le Cadre est composé de :

- Les Ministres membres du Comité interministériel de pilotage de la SDR,
- Le Ministre chargé des affaires étrangères,
- Le Directeur de Cabinet du Premier Ministre,
- Le Coordonnateur de la SDRP,
- Les chefs de missions diplomatiques et de coopération des pays et les organisations internationales contribuant à la mise en œuvre de la SDR, ou leurs représentants.

Les attributions du Cadre de Concertation sont les suivantes :

- i) Offrir un cadre de concertation sur les orientations en matière de développement rural,
- ii) Permettre la coordination des appuis des partenaires dans le secteur (examen des cadres stratégiques prévisionnels, information sur les actions en instruction, etc.),
- iii) Permettre l'identification, l'élaboration et l'utilisation d'outils conjoints en matière de programmation, de suivi-évaluation et d'étude, dans l'esprit d'une mise en application de la Déclaration de Paris.

Le CEP/SDR dispose d'un mécanisme de financement commun pour l'impulsion de la mise en œuvre de la SDR, qui pourra prendre la forme d'un « fonds commun d'impulsion de la mise en œuvre de la SDR ». Les moyens mobilisés permettront d'impulser les dynamiques

collectives de mobilisation des acteurs autour de la SDR, en complément des ressources existantes et de contribuer au fonctionnement du dispositif institutionnel de coordination. Les modalités de fonctionnement du CEP/SDR et du « fonds commun d'impulsion de la mise en œuvre de la SDR » seront précisées dans des documents spécifiques soumis à l'approbation du CEP/SDR.

C1.6 Equilibrage des programmes

Avec quatorze programmes prioritaires retenus dans le Plan d'Investissement, il est dès lors difficile d'apprécier l'équilibre entre les différents programmes. Toutefois, avec quatre programmes sur les quatorze qui totalisent 68,43% des financements à savoir le développement local et communautaire, les infrastructures rurales, l'accès à l'eau potable et l'assainissement et la restauration des terres et reboisement, il n'y a pas un bon équilibrage entre les programmes.

Composante 2: Cohérence avec les objectifs à long-terme de croissance et de réduction de la pauvreté

C2.1 Les résultats du PNIA en termes de croissance et de réduction de la pauvreté comparés aux autres scénarii

Les objectifs de long terme adoptés par le Niger lors de la signature du pacte PDDAA, dans le cadre de la mise en œuvre de la SDR, prévoyaient une croissance moyenne du PIB global de 4,4%, du PIB agricole de 6,2% et celle du PIB non-agricole de 2,9% d'ici 2015. Ces taux de croissance correspondent à l'objectif de base de la SDR de réduire la pauvreté de 59,0% à 52,9% d'ici 2015. Toutefois, comparé au taux de pauvreté de 64,6% en 1990, ces objectifs même réalisés ne permettront pas au Niger d'atteindre l'ODD-1 d'ici 2015. Car ce dernier exige un taux de croissance moyen de 11,5% du secteur agricole. Les objectifs retenus dans le cadre du programme national d'investissement agricole (PNIA) post-compact prévoient d'ici 2015 une croissance moyenne du PIB global de 5,0%, du PIB agricole de 7,4% et du PIB non-agricole de 3,0%. Certes le PNIA du Niger permettra de réaliser un taux de croissance agricole supérieure à l'objectif de 6,0% du PDDAA, mais ne sera pas suffisant pour atteindre l'ODD-1 en 2015 ou même 2020 bien qu'on y approche.

Par rapport aux sous-secteurs agricoles, à l'exception des produits d'exportations, les objectifs des autres sous-secteurs dans le cadre du PNIA sont bien inférieurs à ceux requis pour atteindre ODD-1 en 2020. C'est le cas de l'élevage, et forêts et pêche pour lesquels les objectifs de l'ODD-1 en 2020 sont respectivement de 93,6% et 42,3% supérieurs à ceux du PNIA. Compte tenu de l'impact de l'élevage et des produits vivriers sur la pauvreté au Niger, on peut facilement conclure que les objectifs de l'ODD-1 en 2020 sont plus pauvres que ceux du PNIA.

Ainsi, si le PNIA du Niger est mise en œuvre, le taux de pauvreté sera de 47% en 2015; toutefois, si l'effort d'investissement continue jusqu'en 2020, le taux de pauvreté va baisser jusqu'à 39,0%, même s'il restera supérieur à l'objectif de 32,3%. La différence par rapport à l'impact sur la pauvreté peut être expliquée par la différence entre le taux de croissance

agricole du PNIA (7,4%) et celui de l'OMD-1 en 2020 (8,8%). De même, comme signalé plus haut, la composition de croissance entre les deux scénarios diffèrent significativement.

Recommandations :

Le PNIA du Niger est très détaillé en rapport avec le niveau d'investissements retenus ainsi que leur nature. Mais le document souffre d'une carence majeure en matière d'objectifs quantitatifs en rapport avec la réduction de pauvreté et le rendement agricole attendus. Si cet aspect n'est pas résolu, il sera difficile de mettre en place un système cohérent de suivi et d'évaluation des résultats escomptés.

C2.2 Les dépenses agricoles prévues sous le PNIA comparées aux besoins de financement à long terme du secteur agricole

Le budget pour la mise en œuvre du PNIA qui vise un taux annuel de croissance agricole de 7.4% pour la période 2010-2015 est évalué à 1 130 milliards de FCFA (soit un budget annuel de 188 milliard par an environ). En guise de comparaison, le budget du secteur agricole exécuté en 2005 s'élève à 83,9 milliards de FCFA. L'analyse de la projection des besoins de financement à long terme du secteur rural au Niger pour les deux scénarii les plus proches du PNIA en terme d'objectif de croissance agricole, à savoir le scénario SDR-1 visant un taux de croissance agricole de 6.4 % et le scénario OMD1-2020 avec un objectif de croissance agricole de 9% révèle une certaine consistance dans l'estimation des coûts de mise en œuvre du PNIA.

En effet, le budget estimé du PNIA se trouve dans l'intervalle des projections faites pour les deux scénarii de référence, soit entre 1 027 milliards de FCFA et 1 488 milliards de FCFA. De ce point de vue, l'estimation du budget de mise en œuvre du PNIA paraît réaliste. Toutefois, les taux de croissance du budget agricole et les parts du budget agricole dans le budget total enregistrés dans une période récente sont nettement en deçà de ceux projetés pour les deux scénarii de référence.

Le taux de croissance annuel du budget agricole entre 2001 et 2005 estimé à 6.9 % doit atteindre respectivement 12 et 18.2 % pour les scénarii SDR1 et OMD1-2020, soit un quasi doublement ou triplement. Par ailleurs, la part du budget agricole dans le budget total, bien que représentant plus du double de la cible de Maputo, 20.4 %, doit croître également dans les deux scénarii de référence pour atteindre 28 ou 39 %.

Recommandations

Compte tenu du défi lié à l'augmentation substantielle du budget agricole ainsi que de son taux de croissance et sa part dans le budget total, une étude sur les capacités des institutions qui seront chargées de mettre en œuvre le plan et le budget devrait être réalisée avant le démarrage de l'exécution du plan. L'étude devrait déboucher sur une stratégie de renforcement des capacités desdites institutions ou de redimensionnement du plan à la mesure des capacités de mobilisation et de mise en œuvre financière des institutions.

Objectif de croissance agricole du PNIA	Taux annuel de croissance agricole selon les Scénarii de la modélisation les plus proches du PNIA		Dépenses agricoles les plus récentes documentées			Croissance des dépenses agricoles entre 2001 et 2005		Taux de croissance du budget agricole selon les résultats de modélisation		Ratio budget agricole/ budget total selon les résultats de la modélisation en 2015		Niveau de financement requis pour 2010-2015 selon les résultats de la modélisation en milliards de FCFA		Niveau de financement du PNIA pour 2010-2015 en milliards de FCFA
	SDR-1	OMD1-2020	Montant en milliards de fcfa	Ratio dépenses agricoles/ dépenses totales	année	Taux de croissance	Période	SDR-1	OMD1-2020	SDR-1	OMD1-2020	SDR-1	OMD1-2020	
7.4%	6.4%	9.0%	83.9	20.4%	2005	6.9%	2001-2005	12.0%	18.2%	28.0%	39.3%	1027.386	1488.28	1130,24

Composante 3: Viabilité technique des éléments de programme.

C3.1. Pilier 1 – gestion de l’eau et des terres

Sous - Composante 1 : Gestion durable des terres

Le plan d’investissement du Niger décline une certaine optique de gestion durable des terres, notamment, à travers le premier axe stratégique et certains objectifs spécifiques. Les actions identifiées concernent la promotion des modes de production durable, la restauration d’espaces dégradés, l’accès aux ressources foncières. On note également une prise en compte de la gestion améliorée des autres ressources. Le plan d’investissement décrit bien le risque encouru par le pays en termes de dégradation accélérée des terres et identifie des actions de protection des terres (reboisement) et de récupération des terres dégradées.

Cependant, il faut noter que les activités s’inscrivant dans le cadre de la gestion durable des terres sont insuffisamment prises en compte au titre de la composante. Le bien fondé et la pertinence des programmes proposés sont faiblement reconnus en raison d’une faible mise à l’échelle de certaines bonnes pratiques déjà éprouvées même au Niger telles les techniques de Conservation des Eaux et des Sols (entres autres) susceptibles de contribuer tant à l’accroissement du potentiel agricole qu’à la préservation de l’environnement. Le plan ne tire pas les leçons des anciennes initiatives de reboisement populaires peu concluantes. Un important volet de renforcement des capacités doit être prévu au niveau des structures de gestion des initiatives locales de gestion des produits ligneux (ce qui est prévu P32 et P46 va aux communes seulement et le montant est minime). Le reboisement doit allier GRN et augmentation des revenus (choix d’essences à haute valeur ajoutée). La gestion durable des terres doit rentrer dans le processus même d’affectation des terres et de production. Donc il faut des actions sur l’optimisation des techniques culturelles.

Recommandations

- Ajuster les programmes et sous programmes du PNIA/SDR aux composantes du pilier 1

- Définir les activités dans des liens cohérents avec les résultats qui puissent avoir pour finalité l'amélioration des conditions de vie des populations rurales vulnérables et la réduction de la pauvreté
- Mettre le plan d'investissement à l'échelle temporelle « 2011 – 2015 » et expliciter les actions relatives au foncier rural (clarification du statut des terres).

Sous - composante 2 : Maîtrise de l'eau

Le plan d'investissement du Niger est imprégné d'une attention particulière portée aux actions d'amélioration de la gestion de l'eau avec une place importante accordée à la promotion de l'irrigation et à l'extension des surfaces agricoles à travers les aménagements liés au barrage de Kandadji. Le Niger affiche une ferme volonté de favoriser la maîtrise de l'eau agricole avec notamment la mobilisation achevée de ressources conséquentes pour la réalisation du barrage Kandadji. Cependant, on note une faible appréciation des sources de valeur de l'eau (Ecosystèmes, Agroalimentaire, Prélèvement d'eau, Agriculture, etc.) confondues au projet de barrage de Kandadji sans la réalisation duquel aucun bénéfice n'aura lieu en termes d'usage ou de niveau de maîtrise des ressources en eau.

De même, la petite irrigation communautaire semble négligée ; or c'est elle qui a prouvé plus de pertinence en matière de production agricole et de sécurité alimentaire. Le plan ne prend pas en compte l'infrastructure hydraulique pour le domaine pastoral.

Recommandations

- a) Etablir une hiérarchie des objectifs en lien avec le cadre des résultats et des activités, à l'effet de produire des effets tangibles permettant de doubler la contribution de l'agriculture irriguée au PIB.
- b) Prendre des mesures d'amélioration de la fonction productive des différents prélèvements d'eau autres que l'irrigation au regard de la typologie des bénéficiaires associés aux sources de valeur de l'eau (« Ecosystèmes, Activités agricoles, Eau potable, Epuration, Elevage et Agroalimentaire »)
- c) Déterminer les moyens de réaliser les mutations nécessaires à travers certains axes tels que les investissements productifs (hydraulique pastorale et agricole), les investissements sociaux (hydraulique villageoise), la vulgarisation des techniques d'exhaure améliorées, l'organisation collective des exploitants bénéficiaires (coopératives agricoles, associations pastorales, groupements d'exploitants des produits forestiers, associations de pêcheurs).
- d) Prendre en compte l'aménagement de petits périmètres irrigués villageois
- e) Prendre en compte les nécessaires aménagements d'hydraulique pastorale.

Sous - composante 3 : Gouvernance et administration des terres

Le PNIA du Niger s'appuie sur les orientations stratégiques de l'axe 3 et des programmes (1 et 2) pour renforcer le niveau d'efficacité des interventions sur le terrain de manière à garantir la viabilité des actions envisagées à l'échelle régionale et locale. Le plan reconnaît l'importance de la gestion foncière et met en exergue la volonté de la puissance publique à promouvoir une gouvernance locale des ressources foncières. Cependant, le plan ne fait pas suffisamment le point sur les avancées obtenues de la mise en œuvre du code rural sur lesquelles le plan doit pouvoir bâtir des actions concrètes. De même, la mise en place et le fonctionnement des structures du Code Rural sont bien prévus, mais la crainte est que les

financements aillent dans des domaines purement administratifs. Le Plan d'Investissement n'a pas abordé les conflits qu'engendre l'utilisation des mêmes ressources par plusieurs acteurs.

Recommandations

- a) Faire évoluer les programmes du PNIA/SDR dans un cadre plus opérationnel en améliorant les contenus pour retrouver une plus grande cohérence à travers une logique de planification par objectifs prenant en compte :
 - * un cadre de planification décentralisée procédant par une approche participative pour s'adapter aux réalités locales assez complexes et au modelage progressif de son environnement humain, sociopolitique et économique ;
 - * la nécessité d'exploiter au maximum le pâturage naturel, les sous-produits locaux et les races animales susceptibles de bien s'adapter aux conditions du pays ;
 - * le besoin de promouvoir en priorité l'accès aux facteurs de production (milieu, systèmes, intrants physiques et immatériels), leur exploitation rationnelle à des fins de production, et l'organisation des populations rurales dans un environnement sociopolitique en évolution.
- b) Identifier clairement les Commissions Foncières (CoFo) comme cellules qui ont prouvé leur pertinence et prévoir leur financement et autonomisation (faiblesse souvent relevée à leur égard)
- c) Prévoir le financement des mécanismes de gestion des conflits liés aux ressources naturelles (notamment entre agriculteurs et éleveurs), le renforcement et la sensibilisation des structures judiciaires et de conciliation en matière de gestion alternative des conflits
- d) Mettre un accent particulier sur l'autopromotion des organisations rurales à partir d'une démarche active pour la réduction des échelles de pauvreté à travers une plus grande maîtrise des mécanismes d'autogestion par les groupes d'acteurs concernés.

C3.2 Pilier II : infrastructures et accès au marché

Domaine Stratégique A ; Augmenter la compétitivité et saisir les opportunités sur les marchés locaux, régionaux et internationaux

Dans le cadre du développement des marchés agricoles, le Niger entend mettre un accent particulier mis sur la collecte et la diffusion d'une information technique et commerciale actualisée, fiable et transparente. Le pays affiche également une volonté réelle d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique nationale de commerce des produits agro – sylvo – pastoraux. Il faut également noter la volonté du Niger d'améliorer la compétitivité des produits agro – sylvo – pastoraux et de création de valeur ajoutée sur ces produits à travers la promotion de la transformation artisanale, semi – industrielle et industrielle des produits agro – sylvo – pastoraux. Enfin, on note également une réelle volonté de développement de l'exportation des produits agro – sylvo – pastoraux.

Toutefois, il faut souligner l'absence de stratégies de contrôle de qualité et de certification des produits mis sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux dans le plan

d'investissement agricole du pays. Il y a également une absence d'activités de renforcement des capacités de négociations commerciales internationales et de mesures de levée des contraintes et barrières non tarifaires qui entravent le commerce régional.

Recommandations

- a) Développer et exploiter des systèmes de surveillance du secteur agricole et des politiques commerciales afin de suivre et de lever efficacement les entraves au mouvement transfrontalier des produits agro – sylvo- pastoraux,
- b) étendre les Systèmes d'Information de Marché (SIM) sur le Commerce Régional et publier des Rapports de Prospective Régionale sur les Produits agro – sylvo – pastoraux de base à l'effet de mieux exploiter les opportunités offertes par le commerce régional,
- c) créer des plateformes de commerce pour mieux lier l'offre à la demande et réduire les coûts de transaction sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux
- d) Créer une équipe nationale de négociations commerciales internationales en parfaite synergie avec les équipes régionales et avec les mécanismes appropriés pour une coordination effective des positions et des représentations,
- e) prévoir des formations de courte durée sur les politiques en matière de commerce international et les processus de négociation en vue de munir l'équipe nationale de négociation des compétences nécessaires pour formuler et représenter les positions du Niger et de l'Afrique de l'Ouest dans les Négociations Commerciales Internationales (APE et OMC),
- f) Renforcer les cadres juridiques et institutionnels nationaux et harmoniser les lois sur la qualité, les normes, les réglementations et les politiques avec le niveau régional (UEMOA et CEDEAO).
- g) Créer et renforcer les agences de certification, faciliter l'accréditation des prestataires de services de certification nationale et renforcer les capacités de suivi et de mise en application de la qualité au niveau national.

Domaine Stratégique B : Investir dans les infrastructures physiques d'échange et de Commercialisation en vue de réduire les coûts d'approvisionnement des marchés locaux, régionaux, et internationaux

Le Niger affiche une réelle volonté de développer les infrastructures notamment hydro-agricoles, de transport, de communication et l'électrification rurale. Dans ce cadre, il existe un programme spécifique de désenclavement des zones de production avec la création de nouvelles pistes et la réhabilitation et / ou consolidation des pistes existantes. A ces activités, s'ajoute une volonté réelle de maîtrise de l'énergie en milieu rural.

Toutefois, il faut noter l'absence de prise en compte et de stratégie de développement des infrastructures commerciales (magasin de stockage, conditionnement et conservation). Le plan d'investissement ne comporte pas de stratégies concertées de réalisation commune et de gestion/ entretien des infrastructures réalisées dans le cadre d'un partenariat public – privé. On note également l'absence de prise en compte des infrastructures pour relier les pôles de production aux zones de consommation à l'effet de développer les marchés nationaux, régionaux et internationaux.

Recommandations

- a) Identifier les principaux pôles de croissance agricole au Niger et les lier systématiquement aux projets de couloir d'infrastructures existantes ou à créer,
- b) Elaborer des stratégies pour améliorer la coordination des programmes de développement et de gestion des infrastructures au niveau national,
- c) Créer des opportunités de partenariats pour promouvoir l'investissement dans les projets nationaux d'infrastructures orientés vers la croissance agricole.

Domaine Stratégique C : Développement de la Chaîne de Valeur et Accès aux Services Financiers

Le Niger a adopté l'approche chaîne de valeur agricole pour le développement des filières porteuses avec une volonté affichée d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de développement des filières agricoles, animales, sylvicole et halieutique. Le Gouvernement a également prévu la création et la mise en place d'un fonds de développement des filières agro - sylvo - pastorales. Il y a également une réelle volonté de renforcement des capacités des agents économiques en milieu rural à travers la promotion de micro-entreprises rurales à l'effet de mieux valoriser les filières agricoles. Le plan d'investissement du Niger intègre également une volonté de développer des systèmes financiers ruraux à travers l'amélioration de l'accès des ruraux au crédit et le développement de la micro-finance en milieu rural.

Cependant, on note l'absence de stratégies de développement de partenariats public - privé et de facilitation d'alliances privé - privé, de même que de stratégies d'intégration des petits producteurs dans les chaînes de valeur agricole.

Recommandations

- a) Promouvoir l'adoption d'outils efficaces et efficaces pour les Partenariats Public - Privé (PPP) et les alliances privé - privé (B2B) afin de stimuler le développement de la chaîne de valeur agricole en pilotant des plateformes pour lever les obstacles réglementaires, techniques et financiers à la création et à la croissance de l'entreprise
- b) Promouvoir l'adoption d'outils efficaces et efficaces pour l'intégration des petits exploitants agricoles dans des chaînes de plus grande valeur et dynamiques
- c) Mettre en relation les investisseurs et les entrepreneurs au stade de la planification des affaires, incluant un plan d'action pour développer les capacités d'un large éventail d'entrepreneurs nigériens ;
- d) Promouvoir des PPP et des alliances B2B stratégiques entre les acteurs clés le long des filières semences et engrais afin de réduire les coûts de transaction, de faciliter l'accès au financement et d'élargir les réseaux de distribution.

Domaine Stratégique D : Renforcement des Capacités Techniques et Commerciales des Organisations de Producteurs Agricoles et des Associations de Commerçants

Le Gouvernement du Niger démontre dans le plan d'investissement agricole une réelle volonté de créer des cadres de concertation interprofessionnels par filière, de renforcer et d'aider à la structuration des Organisations Socio - Professionnelles à travers le développement de services intégrés et de proximité aux producteurs. Cette volonté s'est traduite par un engagement ferme de décentraliser la mise en œuvre de la stratégie de développement rural à l'effet d'améliorer la gestion du secteur agricole à la base.

Cependant, le plan d'investissement agricole n'intègre pas le développement de la formation continue et de la main d'œuvre, mais également d'appuis institutionnels et de système de financement pérenne des organisations socio - professionnelles.

Recommandations

- a) favoriser l'ancrage institutionnel des Interprofessions de filière au niveau de la Chambre Nationale d'Agriculture (RECA - Niger) à l'effet de favoriser les alliances privé - privé et sécuriser les partenariats public - privé dans une approche chaîne de valeur agricole,
- b) Piloter des systèmes de formation continue sous la coordination des principales organisations de producteurs et du Réseau des Chambres d'Agriculture,
- c) transférer des missions d'appui/conseil pour la professionnalisation et la structuration du secteur agricole, de formation, d'information et de communication au réseau des Chambres d'Agriculture pour une plus grande efficacité et efficience des activités programmées,
- d) développer un Partenariat Public - Privé pour l'intégration des petits producteurs dans les chaînes de valeur agricole à travers un financement à coût partagé pour inciter les Industriels et Grands Producteurs à intégrer les petits producteurs dans l'accès au marché,
- e) mettre en place un fonds compétitif pour l'Appui - Conseil abondé par les producteurs à travers des retenus et taxes indirectes, l'Etat sur budget propre, les partenaires financiers et le secteur privé pour financer durablement les activités de recherche et de conseil agricoles,
- f) créer un cadre juridique propice qui permet l'enregistrement effectif des organisations de producteurs comme des entités d'affaires.

C3.3 Pilier III : Accroissement des ressources alimentaires, réduction de la faim et amélioration de la réponse aux urgences

Sous - composante 1 : Gestion Améliorée du Risque

Le Gouvernement du Niger a mis en place depuis 1992 un dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNPGCA) qui contribue à réduire la vulnérabilité alimentaire des populations. Le Plan d'Investissement prend en compte des domaines non alimentaire de la sécurité alimentaire comme la santé, la nutrition, l'hygiène et

l'assainissement, l'accès à l'eau potable et aussi l'interdisciplinarité de la sécurité alimentaire.

Toutefois, le cadre institutionnel de gestion et de suivi des indicateurs devrait être revu à l'effet de mieux coordonner les dimensions conjoncturelle et structurelle de la sécurité alimentaire, de même que sa dimension non alimentaire à travers le dispositif et les outils de gestion différents de la Cellule de Crise Alimentaire qui a un caractère d'urgence. Le dispositif n'est pas décentralisé au niveau des communes pour garantir la remontée des données de bases. Aucune activité n'est prévue dans le document pour servir ou se servir des bonnes pratiques de la sous-région en termes de connexion du dispositif de gestion de la sécurité alimentaire. L'aspect sécurité sanitaire des aliments est peu pris en compte au niveau institutionnel.

Recommandations

- a) Prévoir une amélioration institutionnelle pour mieux coordonner et suivre l'ensemble des outils et organes en un seul lieu à travers un Service Technique plus durable rattaché à la primature ou à la présidence (s'inspirer des bonnes pratiques de la sous-région). Cette structure veillera au renseignement de la base de données unique des indicateurs de sécurité alimentaire pour l'ensemble des services qui concourent à la sécurité alimentaire.
- b) Renforcer les échanges de coopération commerciaux entre dispositifs au moment de la reconstitution des stocks de sécurité en cas de choc et/ou de surproduction avec les pays du CILSS et de la CEDEAO.
- c) Permuter les objectifs spécifiques n°3 de l'axe 1 et de l'axe2 pour plus de cohérence par rapport à leur objectif général.

Sous - composante 2 : Accroître la disponibilité alimentaire à travers l'amélioration de la production et l'accès au marché :

La presque totalité des objectifs spécifiques des trois axes stratégiques du plan d'investissement concourent à l'amélioration de la disponibilité alimentaire et des revenus pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population.

Cependant, en absence de cadre logique et d'indicateurs de résultats, la prise en compte du genre et les petits producteurs dans l'accès aux moyens de productions (terre aménagée, crédits agricoles pour les couches et zones chroniquement vulnérables) n'apparaît pas clairement dans le plan d'investissement du Niger. Il en est de même pour le type de marché d'approvisionnement aux populations vulnérables en période difficile ou pendant les chocs et de la sauvegarde de l'intérêt des petits producteurs après les aménagements hydro - agricoles.

Recommandations

- a) Prendre en compte le genre dans l'accès aux facteurs de production et développer un mécanisme de crédit agricole adapté aux zones chroniquement vulnérables,

- b) Réaliser l'étude Genre prévue dans la Stratégie Nationale de Développement Rural afin de mieux cerner la question pour une meilleure intervention dans le Plan d'Investissement.

Sous - composante 3 : Accroître les opportunités économiques pour les populations vulnérables

Au Niger, il existe un Système d'Alerte Précoce (SAP) et un mécanisme de suivi de l'évolution des poches d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et d'un Plan de Soutien annuel aux populations vulnérables à travers un financement du dispositif. Il est également prévu dans le Plan d'Investissement, le renforcement du dispositif national de prévention et de gestion des crises par la création de l'Agence pour les Travaux Communautaires pour développer les filets de sécurité.

Toutefois, le plan d'investissement du Niger ne mentionne pas les difficultés liées au fonctionnement et au financement des outils d'intervention en vue de parer aux contraintes qui freinent leur efficacité. Le fonds d'urgence est uniquement alimenté par des donateurs, posant ainsi la lancinante question de sa durabilité. L'Agence pour les travaux communautaires est adaptée pour les solutions conjoncturelles, cependant pour créer des revenus aux populations vulnérables, il faudrait des solutions structurelles.

Recommandations

- a) Analyser la base de données sur les 18 ans d'existence du SAP pour définir une carte de vulnérabilité structurelle à partir des communes chroniquement vulnérables et monter un programme spécifique de croissance économique à travers une meilleure exploitation des opportunités économiques existantes (s'inspirer de l'expérience de l'Initiative 166 au Mali pour l'atteinte des OMD issu de l'exploitation des résultats du SAP pour amorcer une croissance accélérée pour les zones vulnérables).
- b) L'Agence pour les travaux communautaires doit intégrer la recherche de revenu permanent qui insère les couches vulnérables dans le circuit économique véritable pour leur mettre au pas de la croissance accélérée des autres.

Sous - composante 4 : Amélioration de la qualité diététique des régimes à travers la diversification alimentaire

L'un des objectifs spécifiques de l'axe n°2 du Plan d'Investissement du Niger prévoit l'amélioration de la qualité nutritionnelle et sanitaire de l'alimentation des ménages qui est essentielle pour la dimension utilisation optimum des aliments.

Cependant, le Plan d'Investissement ne met pas en exergue l'inter complémentarité et la transversalité avec le Département de la santé et les activités menées par d'autres intervenants (UNICEF, ONG) pour la gestion de la dimension nutritionnelle de la sécurité alimentaire.

Recommandations

- a) Développer un programme d'éducation et d'information sur la nutrition et la diversification alimentaire et agir sur la complémentarité des autres,

- b) Prévoir le renforcement des sites sentinelles pour la restauration et le suivi de la malnutrition au niveau de la petite enfance et les femmes en âges de procréer.

Composante transversale : sécurité alimentaire/Genre/ VIH - Sida/ Environnement

Le Plan d'Investissement du Niger offre une opportunité réelle de prendre en compte le Genre dans toutes les activités (femmes, jeunes, petits producteurs défavorisés, les exploitants agricoles dans les zones structurellement vulnérables et autres) en vue de corriger l'asymétrie par rapport au sexe, au zone agro-écologique, liée au statut social et l'activité socioprofessionnelle. Toutefois, le document n'a pas analysé l'impact du VIH/Sida sur les activités agricoles et la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population. Le Genre n'est pris en compte que dans les organisations rurales et l'étude proposée pour le compte de la Stratégie Nationale de Développement Rural n'est pas encore réalisée.

Recommandations

- a) Rendre les indicateurs futurs sensibles au genre en différenciant les risques et les bénéfiques selon le sexe, la zone agro-écologique et la couche socioprofessionnelle
- b) Rendre les services sensibles au genre et les gains de formation, de droit au foncier, aux compétences, de vulgarisation, les canaux d'information, etc.
- c) Prévoir une étude d'évaluation d'impact du VIH/sida sur le secteur agricole et intégrer un programme de formation et d'information sur cette pandémie pour les populations rurales.
- d) Prévoir la prise en compte du genre dans la valorisation des revenus et l'accès aux marchés agricoles et au SIM.
- e) Prévoir le renforcement du leadership féminin dans les prises de décision au niveau du secteur rural.

C3.4 Pilier IV : Recherche agricole et diffusion des technologies

1. Améliorer la performance de la productivité agricole

Le Gouvernement du Niger a inscrit dans son Plan d'Investissement des activités de Recherche –formation – vulgarisation et de Renforcement des institutions du secteur publique de nature à améliorer la productivité agricole. Toutefois, les actions de renforcement de capacités prévues ciblent les techniciens, ingénieurs et chercheurs dans le domaine de l'environnement et de l'agronomie mais ne précisent pas les niveaux (diplômes) et les types de formation (spécialisation). De plus, le volet vulgarisation n'est pas pris en compte dans les programmes de formation.

Recommandations

- a) le programme de renforcement de capacités doit être basé sur une évaluation de l'existant à partir duquel les gaps sont identifiés et les types de formation requis bien élaborés,
- b) les programmes de formation doivent intégrer les agents de la vulgarisation qui sont chargés d'accompagner les nouvelles technologies sur le terrain.

2. Accroître le niveau d'investissement dans la production agricole

Le Plan d'Investissement du Niger n'a prévu aucune activité portant sur la stratégie de mobilisation de fonds destinés à la recherche agricole ni d'indicateurs permettant de suivre les progrès réalisés en termes d'investissements consentis dans le secteur. Pour cela, il est difficile de commenter sur l'accroissement du niveau de l'investissement dans la production agricole.

Recommandations

- a) il est nécessaire de décrire dans le Plan d'Investissement la stratégie de mobilisation des fonds pour la recherche agricole ainsi que les indicateurs permettant de suivre leur évolution pour une meilleure appréciation de l'évolution des investissements alloués à la production agricole.

3. Mettre les producteurs au centre des systèmes d'innovation agricole

Les organisations de producteurs sont signataires de la charte ECOWAP/Niger pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie de Développement Rural. Ils sont aussi membres des comités de pilotage et cadre de concertation des différents programmes et sous programmes décrits dans le PNIA Niger et occupent ainsi une bonne place dans les trois axes prioritaires de la Stratégie de Développement Agricole.

Cependant, l'intégration recherche, producteurs et vulgarisation dans l'identification et la conduite des actions de recherche n'apparaît pas dans le Plan d'Investissement. Aussi le manque d'informations sur les besoins de recherche et de technologies exprimés par les producteurs semble un indicateur de leur éloignement du centre des systèmes d'innovation agricole

Recommandations

- a) Décrire le dispositif qui sera mis en place pour l'identification et l'évaluation des besoins de recherche, de technologies ou d'innovations et qui prend en compte les producteurs,
- b) Intégrer les aspects genre dans le Plan d'Investissement pour une meilleure appréciation des deux sexes dans la gestion et la mise en œuvre des activités prévues en clarifiant les rôles et responsabilités de chaque catégorie de personnes dans le processus (le principe de subsidiarité dans la mise en œuvre doit apparaître). De manière plus spécifique, l'implication des femmes doit être clairement décrite.
- c) Faire ressortir dans le cadre logique les indicateurs de suivi décrits dans le FAAP et qui permettent de suivre de manière plus spécifique les effets des investissements destinés à la recherche et à la vulgarisation aux bénéficiaires des producteurs.

4. Adapter le programme de recherche au besoin de développement

Les informations fournies sur le programme « Recherche-Formation-Vulgarisation » du Plan d'Investissement ne permettent pas d'évaluer si le programme de recherche aborde suffisamment les défis et les opportunités en matière de développement du pays. Il n'y a

pas d'activités spécifiques de recherche ni de vulgarisation proposées. Ceci rend difficile la possibilité d'évaluer les gains de productivité qui seraient générés par les investissements prévus.

Recommandations

- a) Le Plan d'Investissement doit aborder les réformes qui s'imposent de manière plus détaillée ainsi que les mécanismes de leur mise en œuvre afin d'assurer l'efficacité des investissements dans la recherche et le développement,
- b) Les réformes envisagées doivent aller au-delà de la revitalisation des SNRA et du renforcement des institutions de développement rural et mettre l'accent sur le renforcement de leurs liens pour un meilleur fonctionnement en tant que système cohérent d'innovation.

5. Conservation des ressources naturelles

Dans le domaine de l'environnement, le Plan d'Investissement du Niger prévoit une étude d'impact environnemental pour chaque projet à mettre en œuvre. Un programme de renforcement des capacités des chercheurs, des ingénieurs et des techniciens est aussi prévu dans ce domaine. Cependant, les programmes de formation ne sont pas explicites sur les niveaux et types de formation à offrir aux catégories citées. En outre, le programme n'intègre pas les agents de vulgarisation et les producteurs et les aspects liés aux changements climatiques ne sont pas pris en compte dans le document (variétés et itinéraires techniques, bonnes pratiques pour mitiger les effets des changements climatiques, etc.).

Recommandations

- a) Les agents de vulgarisation et les producteurs étant des maillons importants dans la chaîne recherche - formation - vulgarisation, il est important de les prendre en compte dans les programmes de renforcement de capacité suite à une identification rigoureuse des gaps en termes de connaissances ;
- b) Dans le domaine de l'environnement, une étude d'impact environnemental est prévue pour chaque projet à mettre en œuvre, mais les aspects liés aux changements climatiques ne sont pas abordés dans les programmes. Il est recommandé d'incorporer de manière explicite les actions à entreprendre pour l'adaptation et la mitigation des effets du changement climatique qui pourraient compromettre la durabilité du programme.

C3.5 Questions transversales

Le plan d'investissement ne décrit pas de mesure spécifique au changement climatique bien que leurs impacts et effets négatifs aient été suffisamment décrits en tant que facteurs négatifs. La question du genre n'a pas non plus été prise en compte au niveau du programme transversal et ne ressort pas de façon explicite dans les autres composantes.

Recommandations

- a) Les éléments de risques liés aux changements climatiques soulevés dans l'évaluation des risques doivent faire l'objet de programmation en vue de leur atténuation,

b) Compte tenu de sa dimension transversale, nous estimons que la question du genre doit être une des sous-composantes du programme transversal.

C3.6 Cadre de suivi évaluation

Le plan d'investissement révèle qu'une des conditions préalables pour la mise en œuvre de la SDR demeure le renforcement des capacités institutionnelles en matière de planification et de suivi-évaluation orienté vers les résultats. Ainsi, la Banque Mondiale a financé un projet de conception et d'opérationnalisation du système de suivi-évaluation du secteur rural. L'appui de la Banque Mondiale, à travers l'IDF, vise à renforcer les capacités des Ministères et institutions du secteur rural en matière de suivi-évaluation axé sur les résultats en vue d'accroître la lisibilité et la visibilité de la contribution du secteur rural à la réalisation des objectifs de la SDRP et l'atteinte des OMD.

Au terme de la mise en œuvre du projet, il est attendu les résultats majeurs suivants : (i) Un manuel de procédures sur le suivi-évaluation de la SDR est disponible ; (ii) Le cadre logique de la SDR est relu ; (iii) Des programmes d'études d'impacts sont élaborés ; (iv) Les compétences des cadres de la SDR dans le domaine du SE sont accrues ; (v) Un premier rapport de suivi et évaluation de la SDR a été rédigé.

L'élaboration du dispositif sera terminée pour la fin de l'année 2010. Ainsi, il est prévu l'édition d'un premier rapport de suivi de la SDR pour fin septembre 2010, et la finalisation du manuel de procédure de suivi-évaluation en octobre 2010.

Toutefois, il est d'ores et déjà possible de présenter trois éléments du dispositif de suivi-évaluation à savoir (i) la liste provisoire des indicateurs retenus en regard du cadre logique révisé de la SDR, (ii) la structure des états de sortie constituant la matière du rapport de suivi annuel de la SDR, ainsi que (iii) l'esquisse des modalités de fonctionnement du dispositif de suivi-évaluation de la SDR.

Composante 4: Alignement avec les engagements du pays

C4.1 Priorisation au sein du plan d'investissement

Aucune priorisation n'a été faite dans le cadre de l'élaboration du Plan d'Investissement Agricole. Les quatorze programmes de la stratégie de développement rural ont été reconduits dans le PNIA sans démontrer leurs contributions directes à l'atteinte des objectifs fixés.

Recommandations

a) Il faudrait sélectionner 4 à 5 programmes prioritaires de la stratégie de développement rural pour en faire un Plan d'Investissement Agricole sur les cinq prochaines années, étant entendu que les programmes non retenus seront exécutés dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de développement rural.

C4.2 Mise en relation avec les programmes / projets déjà existants

Les différents partenaires techniques et financiers du secteur rural du Niger ont aligné leurs stratégies d'intervention sur les objectifs de la stratégie de développement et de réduction de la pauvreté (SDRP) et surtout de la stratégie de développement rural (SDR). Du fait que le Plan d'Investissement n'est qu'une réplique de la SDR, les programmes envisagés sont très reliés à ceux en cours. Ainsi, la carte des interventions des partenaires techniques et financiers montre que la plupart de ces partenaires interviennent au niveau de la coordination de la SDR et dans les principaux programmes de mise en œuvre. Les programmes formulés par tous ces partenaires techniques et financiers présentent des axes de concentration liés au développement agricole et au secteur rural et s'inscrivent dans la mise en œuvre de la SDR.

C4.3 Lien avec l'ECOWAP et ses instruments de mise en œuvre

Le PNIA du Niger traite des questions liées à l'accès aux marchés régionaux, de la facilitation du commerce, de la politique commerciale. Cependant, il n'a pas envisagé de lever les barrières non tarifaires et les entraves réglementaires et techniques aux transferts d'argent au sein de la sous région.

Le Plan d'Investissement a identifié des domaines communs d'investissement, conformes au plan régional de développement, y compris le développement des chaînes de valeur agricole. Cependant, les attentes du Niger vis-à-vis du programme régional ne sont pas explicites, tout comme l'impact qu'il espère de l'intégration régionale en terme de commerce, innovation, croissance et réduction de la pauvreté.

Recommandations

- a) Clarifier les instruments (coordination et opérationnalisation) et les rôles des différents groupes (gouvernement, secteur privé) afin de tirer profit de l'intégration régionale.
- b) Préciser les effets escomptés et les objectifs de l'intégration régionale qui permettront de clarifier et justifier le choix des actions prioritaires du Niger en vue de faciliter l'intégration régionale.
- c) Participer à la définition des programmes régionaux et leur impact sur les programmes nationaux des pays membres.

Composante 5: Réalisme de l'opérationnalisation

C5.1 Durabilité des arrangements pour la mise en œuvre

Le dispositif de pilotage et de mise en œuvre des programmes du Plan d'Investissement du Niger se compose d'un comité de pilotage par programme ou sous-programme. Un maître d'ouvrage spécifique, de niveau ministériel, a été désigné par le Gouvernement pour assurer la tutelle de chacun des programmes et sous-programmes. Le maître d'ouvrage se voit ainsi confié les attributions suivantes :

- Définir un dispositif institutionnel approprié pour la mise œuvre du programme / sous-programme,

- Coordonner les activités relevant du programme et s'assurer de leur cohérence et de leur conformité avec les orientations de la SDR,
- Mettre en place un cadre de concertation avec les partenaires techniques et financiers et la société civile pour le pilotage du programme/ sous-programme,
- Assurer le suivi et l'évaluation du programme/ sous-programme,
- Proposer au CIP/SDR le plan d'action du programme et les orientations éventuellement souhaitables,
- Proposer les modalités de mise en cohérence des actions en cours et prévues dans le cadre du programme/ sous-programme.

Le maître d'ouvrage est également chargé de veiller, par les maîtres d'œuvre et opérateurs intervenant dans son programme, des autres stratégies sectorielles qui devraient être prises en compte dans la mise en œuvre de certaines actions. A ce titre, il pourra engager des actions de concertation, de coordination ou de partenariat avec d'autres ministères ou institutions et ainsi améliorer la cohérence globale de l'action gouvernementale.

Pour chacun des programmes, ou sous-programmes, un chef de file des PTF sera désigné par ses pairs. Celui-ci est l'interlocuteur privilégié du maître d'ouvrage du programme dans le cadre d'un mandat précis défini par l'ensemble des PTF participant au programme considéré. Il doit également faciliter la concertation en apportant conseil, appui technique et logistique au maître d'ouvrage.

Le dispositif semble très lourd en raison des quatorze programmes qui composent le Plan d'Investissement nonobstant que certains programmes comportent des sous - programmes qui ont également des comités de pilotage propres.

Recommandations

- a) Il faut inclure des consultations régulières et fréquentes avec les parties prenantes à tous les niveaux pour veiller à la bonne circulation de l'information entre les décideurs, les exécutants et les bénéficiaires,
- b) Développer un chronogramme détaillé décrivant les activités, le calendrier, les responsabilités de chacun et les ressources à mobiliser pour la bonne mise en œuvre de ce plan.
- c) S'assurer de la mise en place d'une structure dédiée à la mise en œuvre du PNIA au sein du secrétariat Exécutif de la Stratégie de Développement Rurale.

C5.2 Evaluation des institutions

Une évaluation institutionnelle du secteur rural a été réalisée en 2009, l'appui était destiné au CIP-SDR en tant que maître d'ouvrage du programme 7 (« Renforcement des institutions publiques du secteur rural »), ainsi plus largement qu'au comité de pilotage de ce programme. Le CIP-SDR a mandaté le SE-SDR, maître d'œuvre du sous-programme 7.1 (« restructuration des institutions publiques du secteur rural ») pour assurer le suivi de la présente étude.

L'objectif global de la mission est de contribuer à la mise en œuvre de la SDR, au travers d'une meilleure adéquation de l'administration du secteur rural à l'approche programme, et aux processus de décentralisation, déconcentration et dévolution de certaines missions de service public à des acteurs non étatiques.

Il s'agit plus précisément de :

1. Appuyer le SE-SDR dans sa réflexion sur les ajustements institutionnels à entreprendre afin de parvenir à une clarification des missions des différentes entités administratives du secteur rural dans le contexte de l'approche programme. Cette réflexion devra intégrer les différentes actions en cours en la matière.
2. Proposer pour les administrations du secteur rural un schéma organisationnel adapté au nouveau contexte, répondant aux enjeux de la mise en œuvre de la SDR et de ses programmes.
3. proposer une feuille de route réaliste vers ce schéma organisationnel, tenant compte des capacités internes à mener à bien les ajustements proposés. Par ailleurs, la feuille de route proposera une séquence précise de travaux à effectuer, inscrite dans le temps et assortis d'une évaluation des moyens humains et matériels nécessaires.

Le passage de l'approche projet à l'approche programme et la mise en place de la gestion axée sur les résultats a introduit une nécessité de mieux coordonner les programmes et sous-programmes du secteur rural d'autant plus que cinq ministères techniques et deux Agences Nationales sont directement concernés par la mise en œuvre du PNIA. La mise en place du Secrétariat Exécutif de la Stratégie de Développement Rural est une bonne initiative de nature à mieux coordonner les interventions en milieu rural. Bien que le Secrétariat Exécutif semble bien armé pour cette coordination, il faudrait étudier ses besoins en renforcement des capacités pour une plus grande efficacité et efficience dans la mise en œuvre du Plan d'Investissement. Cette exercice doit également concerner toutes les structures, étatiques ou non, chargées de la mise en œuvre de programmes, sous-programmes ou activités retenus dans le Plan d'Investissement.

C5.3 Plan de financement indicatif

En raison de problèmes de mauvaise gouvernance politique et économique, le Niger connaît depuis quelques années, une baisse de l'aide publique au développement, bilatérale et multilatérale se traduisant par le blocage des ressources financières extérieures et la suspension fréquente de plusieurs projets de développement dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. C'est pourquoi, pour une plus grande efficacité et efficience de la mise en œuvre du PNIA, l'approche sectorielle a été retenue en vue de bâtir un cadre fédérateur des investissements dans lequel les contributions de l'Etat, du secteur privé et des PTF pourront s'inscrire harmonieusement. La situation socio-politique du pays devrait s'améliorer avec la programmation de l'élection présidentielle au premier trimestre 2011.

Le Plan d'Investissement du Niger d'un coût total de 1.130,24 milliards de F CFA présente un gap à rechercher de 837,32 milliards de F CFA, soit 74,08% des besoins de financement. Pour la période 2011 - 2012, le financement acquis auprès des Partenaires Techniques et Financiers représente 25,92% du budget global du PNIA.

Recommandations

- a) évaluer la contribution de tous les acteurs pour mieux apprécier le gap réel de financement,
- b) Indiquer les mécanismes qui seront utilisés pour mobiliser les ressources additionnelles ou les mesures à prendre, notamment une priorisation des activités du Plan d'Investissement,
- c) mesurer le niveau de contribution réelle de l'Etat sur fonds propres pour mieux suivre le respect des engagements de Maputo.

C5.4 Revue des dépenses publiques du secteur agricole

Le Plan d'Investissement ne donne pas suffisamment d'indications sur les ressources publiques allouées à l'agriculture, mais la combinaison des budgets des Ministères et Agences Spécialisées dans le Développement Rural indique que près de 25% du budget national est alloué au secteur agricole et rural. Toutefois, pour suivre l'évolution du respect de l'engagement de Maputo, il faudrait cibler les dépenses publiques directes dans l'agriculture.

Recommandations

- a) compléter le document avec les taux d'exécution des dépenses et les contraintes identifiées en termes de capacité d'absorption,
- b) mettre en place des outils de suivi du Cadre des Dépenses Sectorielles à Moyen Terme pour mieux apprécier la part du budget public allouée à l'Agriculture.

C5.5 Capacité de gestion des ressources publiques

Le dispositif institutionnel prévu pour la mise en œuvre du Plan d'Investissement du Niger devrait permettre de limiter les insuffisances en matière de gestion des ressources publiques liées au manque de coordination des interventions dans le secteur entre ministères et entre les ministères et les autres acteurs. De même, avec l'approche programme adoptée et la mise en place d'un cadre opérationnel et budgétaire unique, le Cadre de Dépenses à Moyen Terme triennal et glissant devra permettre d'améliorer la gestion des ressources publiques.

C5.6 Evaluation des risques, étude d'impact économique et financier et engagement du secteur privé.

Le Plan d'Investissement a mis en exergue un certain nombre des risques liés d'une part au contexte socio - politique du pays et d'autre part à la multiplicité des programmes, sous - programmes et activités à réaliser. Afin d'atténuer le risque lié à la stabilité politique et économique du pays, le Niger accordera une priorité dans le rétablissement des équilibres macroéconomiques en vue de l'amélioration de la gouvernance économique et financière. Le processus de démocratisation politique avec la programmation de l'élection présidentielle au cours du premier trimestre 2011, est de nature à mitiger les risques socio - politiques.

Conclusions de la revue et recommandations

La revue technique indépendante salue les efforts du Niger dans la réflexion stratégique pour la mise en œuvre cohérente de la Stratégie de Développement Rural et apprécie à sa juste valeur l'approche sectorielle du développement agricole adoptée par le Niger qui cadre avec les principes forts du PDDAA. Cependant, pour une mise en œuvre vigoureuse et rapide de la stratégie pour une opérationnalisation et un démarrage rapide de l'exécution du plan, la revue technique indépendante recommande au Niger d'élaborer un Plan National d'Investissement Prioritaire dans le secteur agricole (PNIP-SA) en ciblant des activités, qui à court terme pourraient permettre de réduire de façon considérable l'incidence de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Au vu des options de croissance et de réduction de la pauvreté révélées par l'exercice de modélisation, le PNIP-SA du Niger pour la période 2011 – 2015 pourrait cibler les filières porteuses de croissance, notamment les cultures céréalières et l'élevage à développer à travers un nombre limité de programmes prioritaires pour réduire sensiblement l'incidence de la pauvreté, notamment en milieu rural et atteindre la cible de l'OMD 1 à l'horizon 2020.

Les résultats de modélisation proposent un scénario OMD1-2020 qui indique les objectifs de croissance à atteindre afin de maximiser les chances de réduire la pauvreté de moitié en 2020. Cela consisterait à une croissance agricole de 8,8% qui se décline en croissances sous-sectorielles comme suit : 9,0% pour l'ensemble des cultures vivrières, 10,6% pour l'ensemble des cultures de rente, 8,1% pour les produits d'élevage et 6,4% pour les produits de forêts et de pêches. L'équipe de revue suggère au Gouvernement du Niger de considérer ce schéma indicatif de croissance pour élaborer son PNIP-SA avec l'appui d'une équipe régionale pluridisciplinaire sans pour autant renoncer à l'approche sectorielle de la Stratégie de Développement Rural.

Annexe 1: Guide du PDDAA post-Compact

Annexe 2: Les treize points de la CEDEAO de l'après - Cotonou

I. HISTORIQUE DU PROGRAMME

II. CHAMP DU PLAN D'INVESTISSEMENT AGRICOLE

III. CONTENUS DES PROGRAMMES

IV. CADRE DE RESULTATS

V. EVALUATION DES COUTS ET PLAN DE FINANCEMENT

VI. ANALYSE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

VII. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE

VIII. IMPLICATION POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

IX. .EVALUATION INSTITUTIONNELLE

X . SYNERGIE ENTRE LES PROGRAMMES

XI. MESURES DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE

XII. SUIVI EVALUATION

XIII. EVALUATION DES RISQUES

Annexe 2: Modèle de feuille de route de post revue PDDAA

Plan National d'Investissement Agricole	Activités et repères	Point	Juin 2010	Juillet 2010	Aout 2010	Sept. 2010	Oct. 2010	Nov. 2010	Dec. 2010	Commentaires et suivi
<u>Composante 1: Alignement sur la vision du PDDAA, les principes et éléments de la stratégie</u>										
[Identification de la problématique]	<ul style="list-style-type: none"> [liste des actions spécifiques à entreprendre] 	[liste des responsables]	[indiquer les dates butoires]							
	<ul style="list-style-type: none"> 									
<u>Composante 2: Cohérence avec la croissance à long terme et les options de réduction de la pauvreté</u>										
	<ul style="list-style-type: none"> 									
	<ul style="list-style-type: none"> 									
<u>Composante 3: Adoption des meilleures pratiques et l'inclusion des principaux éléments du programme</u>										
	<ul style="list-style-type: none"> 									
	<ul style="list-style-type: none"> 									
<u>Composante 4: Alignement sur les engagements des pays</u>										
	<ul style="list-style-type: none"> 									

	• •				
Composante 5: Réalisme opérationnel (comprenant le renforcement des institutions et des compétences)					
	• •				
	• •				
REPARTITION DES RESPONSABILITES					
Suivi Evaluation/Analyse des politiques	• •				
	• •				
ORGANISATION DE LA MISE EN OEUVRE					
GAFSP (Global Agriculture and Food Security Programme Multi-Donor Trust Fund)	• •				
	• •				
EVALUATION DES COÛTS : QUESTIONS EN SUSPENS					
Evaluation des coûts des programmes	• •				
Présentation du plan de financement	• •				
NOTE CONCEPTUELLE DU GAFSP					
Développement de la note conceptuelle	• •				
BESOINS D'ANALYSES COMPLEMENTAIRES					

Analyse des bénéficiaires	• •				
Analys coût benefice	• •				
Priorisation des Programmes	• •				
Mise en cohérence avec les autres stratégies et programmes agricoles	•				
Analyse des politiques sectorielles	• •				
Evaluation d'impact environnemental (le cas échéant)	• •				
Prise en compte de la question du genre	• •				